

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20/02/2025

### **Construction hors-site bois : une avancée majeure pour une construction abordable et respectueuse de l'environnement**

**Valérie Létard, ministre chargée du Logement, s'est rendue aujourd'hui à Noirétable et Balbigny (Loire – 42) pour visiter les usines Ossabois spécialisées dans la construction hors-site en bois. À cette occasion, elle a échangé avec les acteurs de la construction et les élus sur les évolutions du secteur. Cette visite s'inscrit dans la volonté du gouvernement de promouvoir une construction durable, innovante et adaptée aux défis climatiques et réglementaires.**

Le développement du bois dans la construction repose sur un cadre réglementaire qui accompagne cette transition et garantit la sécurité des habitants et professionnels du secteur. Les travaux interministériels engagés ont permis d'**adapter la réglementation incendie aux nouvelles techniques constructives, assurant ainsi une meilleure intégration du bois et des matériaux biosourcés dans les** projets de construction. Ces évolutions, qui seront présentées lors du Forum International Bois Construction, constituent une avancée majeure en conciliant l'impératif de sécurité avec la volonté de moderniser et d'industrialiser la filière.

La construction hors-site, représente une véritable innovation pour le secteur du bâtiment. En permettant la préfabrication en usine de nombreux éléments de construction, cette méthode garantit une exécution industrialisée, optimisant ainsi les délais, les coûts et réduisant les nuisances potentielles.

Par ailleurs, les bâtiments d'aujourd'hui et de demain sont amenés à contenir davantage de matériaux bas-carbone. Le bois est un matériau renouvelable, stockant naturellement du carbone tout au long de sa durée de vie. **En France, la filière bois représente une véritable opportunité économique, avec une chaîne de valeur complète allant de la gestion forestière durable à la fabrication de composants bois innovants.**

Les principaux atouts du bois dans la construction sont :

- **Sa performance environnementale** : en captant et stockant du CO<sub>2</sub>, il réduit l'empreinte carbone des bâtiments.
- **Sa légèreté et sa modularité** : permettant des constructions plus rapides et une préfabrication optimisée.
- **Sa capacité d'innovation** : grâce aux avancées en ingénierie, les bâtiments en bois atteignent aujourd'hui des niveaux de performance élevés en matière d'isolation thermique et acoustique.
- **Une ressource locale et renouvelable** : la gestion durable des forêts françaises permet de sécuriser l'approvisionnement et de renforcer l'économie locale.

**Valérie Létard, ministre chargée du Logement** : *"Le développement de la construction hors-sites et de la filière bois permettent de concilier les enjeux de transition écologique et de maîtrise des coûts afin de continuer à produire du logement abordable de haute qualité. Ces avancées seront pleinement mises à profit dans le cadre du plan gouvernemental annoncé par le Premier ministre, pour la production de 15 000 logements étudiants."*